



Collège Roger Poulnard
131 rue de la mairie BP 11
01380 BAGE DOMMARTIN

Aux parents d'élèves du Collège, Le 31 Août 2026

Madame, Monsieur,

Cette année, l'Association Sportive propose aux élèves du Collège 3 programmes au choix :

Programme N°1:

1^{er} trimestre : handball

2^{ème} trimestre : tennis de table ou badminton

3^{ème} trimestre : volley ball+ Sorties plein air.

Les entraînements auront lieu le mercredi après-midi de 13h15 à 15h15 pour toutes les catégories.

Programme 2 : escalade compétitive de 13h15 à 15h15 sur structure artificielle (attention nombre de place limité) pour tous les âges et tous niveaux. **L'inscription à l'AS escalade ne convient pas aux élèves phobiques ou ayant de grosses problématiques de vertige.**

Programme 3 (cumulable avec les autres programmes): entraînement aux Cross (du collège, UNSS départemental et UNSS académique) de septembre à Décembre: Entraînement de 16h30 à 17h45 avec la section triathlon (également possible toute l'année)

Pour toutes les activités, les jours de compétition les horaires varient en fonction du lieu. (Les horaires sont affichés au collège et mis en ligne sur ENT chemin d'accès : raccourci - Association sportive - Blog ou page d'accueil.

*Votre enfant peut s'inscrire pour une ou plusieurs activités en début ou en cours d'année. Sa participation devient alors indispensable pour tous les entraînements et compétitions concernant les activités choisies. **Il est possible de rester manger au gymnase ou dans la cour (selon la météo), un repas tiré du sac le mercredi midi avant les entraînements.***

Inscription à partir du 1^{er} entraînement, Barbecue pour lancer la saison (handball pour tous exceptionnellement sur cette 1^{ère} séance) : **Mercredi 16 Septembre 2026**

12h25 à 15h30 pour toutes les catégories.

COTISATION ANNUELLE : 30 €. Le tee-shirt technique noir de l'association sportive est proposé à la vente au prix de 13€, flocage inclus. Gourde de l'Association sportive : 4 euros. Promo : tee-shirt+ gourde 15 euros.

- Règlement : possibilité de payer une partie avec la carte jeunes 01

(<https://www.ain.fr/solutions/carte-jeunes-01/>) ou par chèque (ordre : Association sportive du collège Roger Poulnard)

- Pas besoin de certificat médical pour l'inscription à l'association sportive.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Mme Fargeot principale du collège,
Présidente de l'Association Sportive,



Association Sportive
Collège Roger Poulard
131 rue de la mairie BP 11
01380 BAGE DOMMARTIN



La Région
Auvergne-Rhône

FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027
ASSOCIATION SPORTIVE
Collège Roger Poulard.

NOM: Activité choisie:
Prénom: Numéro de téléphone père/ tuteur:
Date de naissance: Numéro de téléphone mère/ tuteur:
Classe:

Test du savoir nager : oui non (1)

Droit à l'image : J'autorise l'association sportive à diffuser l'image de mon enfant (presse, ENT):
oui non (1)

AUTORISATION PARENTALE:

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, représentant légal

- autorise (2)..... en classe de:né(e) le:.....

à participer aux activités de l'Association Sportive ou de la section triathlon ou arts du cirque du collège Roger Poulard de Bâgé la ville .

- autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale, chirurgicale ou une hospitalisation en cas de nécessité.

Règlement :

Nous vous informons qu'au-delà des horaires d'entraînements, nous ne sommes plus responsables des élèves.

L'équipe enseignante décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel (pas d'assurance pour les vélos laissés dans le local du collège) en compétition à l'extérieur ou dans l'enceinte du collège.

Charte de l'élève :

Les élèves représentent le collège dans le cadre de l'association sportive, aussi un comportement exemplaire est indispensable à leur participation.

Les élèves s'engagent à respecter le matériel, les locaux, ils s'engagent également à respecter les adultes qui les encadrent (enseignants, parents, chauffeurs de bus...).

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les heures d'Association sportive.

Le non-respect d'un point de cette charte peut aboutir sur une exclusion temporaire ou définitive de l'association sportive.

BON DE COMMANDE : (date limite des commandes le 30 septembre)

-tee-shirt noir technique floqué + prénom du jeune : 10 /12/14 ans, XS/S/M/L/XL/2XL. 13 euros

Taille souhaitée :.....Quantité souhaitée :.....Prénom à floquer :.....

-gourde de l'association sportive : 4 euros.

Nombre souhaité :.....

-PROMO : tee shirt + gourde : 15 euros.

TOTAL :..... (chèque ou espèces ou bons jeunes sport).

Fait àle

Signatures des parents :

signature de l'élève:

(1) - Rayer la mention inutile.

(2) - Indiquer nom-prénom du licencié.